

TARIFS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR **AIKIBUDO et DAITO RYU AIKIJUJUTSU**

Année 2024/2025

LOISIRS SOLINOIS

1) INSCRIPTIONS :

Signatures obligatoires de l'intéressé ou de son représentant légal pour les enfants et les adolescents.

- Un certificat médical à fournir.
- Un bulletin d'adhésion du Loisirs Solinois à remplir et à signer.
- Une licence fédérale à remplir et à signer.
- La cotisation devra être réglée en même temps que l'inscription.

2) HORAIRE DES COURS

Cours enfants/adolescents/adultes tous les lundis de 19 h00 à 21 h00 et les samedi de 10h30 à 12h00 à la Maison des Associations.

3) Tarifs section 2024/2025

Tarif = Loisirs Solinois (adhésion + prix activité) + licence FFAAA.

Enfants : 71 euros (à partir de 10 ans)

- Licence (né après le 01/09/2011) : **26 euros.**
- Loisirs Solinois : **45 euros.**

Adultes et Adolescent : 83 euros

- Licence : **38 euros.**
- Loisirs Solinois : **45 euros.**

La licence DAITO RYU AIKIJUJUTSU est facultative : 35 euros.

4) Les cours :

A) Mesures de Sécurité

- Lors de la mise en place des tapis, les enseignants et les animateurs ne pouvant surveiller les enfants, il est impératif que les parents surveillent leurs enfants jusqu'à ce que les cours commencent.
- Tous les adhérents doivent porter le kimono
- Il est interdit de courir dans la salle sans que l'on en soit invité par les enseignants ou par les animateurs.
- Afin d'éviter toutes blessures, les bijoux et les montres devront être enlevés.

- Il est interdit de manger des bonbons ou toutes sortes d'aliments sur le tapis.
- Lorsque les cours sont terminés, les parents viennent chercher leurs enfants dans la salle ou les vestiaires.

B) Travail sur le tapis :

Salut, échauffement, chutes, éducatifs, atemis, esquives, katas, techniques et randoris.

C) Comportement :

Les élèves doivent respecter le professeur lorsqu'il montre les techniques en position assise.

Le tapis doit être salué en entrant et en sortant.

Les pratiquants doivent se respecter mutuellement, il est déconseillé de chahuter ; la violence est strictement interdite. Les pratiquants suivent les directives des enseignants, ils devront travailler sérieusement dans le but d'acquérir les connaissances qui leur sont indispensables. Toutes fautes graves pour causes d'indiscipline seront sanctionnées (expulsion temporaire ou définitive).

D) Passage de grades :

Seuls les enseignants peuvent juger si le pratiquant est apte à passer au grade supérieur, selon ses connaissances, son assiduité, sa tenue et son comportement.

5) Enseignants responsables de la Section :

Olivier FEVRE : ceinture noire 3^{ème} dan d'Aïkibudo reconnue par la fédération internationale d'Aïkibudo et la Fédération Française d'Aïkido, d'Aïkibudo et affinitaire (FFAAA), ceinture marron d'aïkido (1^{er} kyu), ceinture noire 1^{er} dan de Wushu (FFKDA), ceinture verte de Kobudo du Katori Shinto Ryu, moniteur Fédéral d'Aïkibudo reconnue par FFAAA et FFKDA, CFA/PSE (secours en équipe) AFPS (secours) et SST (sauveteur secouriste du Travail).

Hugo BOIS-PIGERE : ceinture noire 1^{er} dan d'Aïkibudo reconnue la FFAAA,